

COMPTE RENDU SUCCINT DE REUNION

<b>REDACTEUR : P. BERTRAND</b>	<b>DESTINATAIRES : DDASS 08, DDASS 10, DDASS 52, DRDASS 51, SIRACEDPC 51, SIDPC 08, SIDPC 10, SIDPC 52, Rectorat, ARH, CHU de Reims, Conseil Régional de l'Ordre des Médecins, Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens, URML</b>
<p><b>OBJET DE LA REUNION : Cellule Régionale d'Appui Grippe A</b></p> <p><b>DATE : 29 septembre 2009</b></p> <p><b>LIEU : Réunion téléphonique</b></p> <p><b>PARTICIPANTS : DDASS 08, DDASS 10, DDASS 52, DRDASS 51, SIRACEDPC 51, SIDPC 08, SIDPC 10, SIDPC 52, Rectorat, ARH, CHU de Reims, Conseil Régional de l'Ordre des Médecins, Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens, URML</b></p>	
<p><b><u>COMPTE RENDU SUCCINT - NOTE D'AMBIANCE :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rappel des principes de gestion des cas groupés et cas particuliers de grippe A : éviction des cas à risque et éviter les fermetures d'établissement inutiles. Ce sont les IDE scolaires qui sont en 1<sup>ère</sup> ligne pour la gestion de ces cas. La circulaire du Rectorat rappelant ces mesures devra être diffusée.</li> <li>- L'information des professionnels de santé est assurée également par le site de l'URML avec une fiche synthétique pour le médecin et des informations départementales. Ces informations sont suivies par les services de la DRDASS et fournies par la DDASS 10.</li> <li>- Les effectifs de volontaires du corps médical pour la vaccination sont d'environ : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour les Ardennes : 4 médecins et 40 infirmiers</li> <li>- Pour l'Aube : 70 médecins et 170 infirmiers</li> <li>- Pour la Marne : 60 médecins et 100 infirmiers</li> <li>- Pour la Haute-Marne : 30 médecins et 70 infirmiers</li> </ul> </li> <li>- Très peu de volontariat pour l'administratif. Plusieurs pistes sont évoquées pour y remédier : appel au volontariat par voie de presse, conjoint des militaires, demande aux préfets. Pour les chefs de centre, le recours aux officiers non médicaux des pompiers est proposé.</li> <li>- En ce qui concerne le faible nombre de médecins volontaires dans les Ardennes, l'une des raisons pourrait être un contact pris uniquement par mail et une demande ambiguë pour les professionnels en activité. Les principales propositions faites pour obtenir plus de candidatures sont l'utilisation d'Apicrypt et la prise de contact avec les médecins remplaçants sans affectation. De plus les Internes choisissant leurs stages fin octobre, ils sauront alors dans quelle mesure ils peuvent s'engager.</li> <li>- La communication sur le plan de vaccination départemental et infra-départemental se fera par voie de presse. Ce sera également l'occasion de répondre à la polémique autour du risque vaccinal.</li> <li>- Les autres questions soulevées sont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au vu de ce qui est prévu pour l'approvisionnement en vaccins (livraisons quotidiennes, pas de stock le soir), à quelle heure auraient lieu les livraisons ?</li> <li>- Quid de la préparation des doses par la même personne qui ensuite vaccine ? Juridiquement possible. A adapter au cas par cas.</li> <li>- Que faire pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer ? Moindre importance car personne sortant peu donc peu de risque</li> <li>- Les personnes concernées par le Plan de Continuité de l'Activité administratif seront-elles prioritaires pour la vaccination ? A cette dernière question, il a été répondu non.</li> </ul> </li> </ul>	
<p><b><u>RELEVÉ DE DÉCISIONS ET D'ACTION ET NOTAMMENT CELLES CONCERNANT LA DRDASS :</u></b></p>	
<p><b><u>Retour propositions de la Direction :</u></b></p>	